



# Guide pratique pour les bénévoles des chantiers 2016

## Le mot du président

*Vous avez souhaité participer à un des chantiers organisés par l'association et je vous en remercie. Vous contribuez ainsi au sauvetage d'un lieu exceptionnel tant au point de vue historique qu'architectural et environnemental. Ce guide édité à votre intention vise à vous apporter le maximum d'informations pour organiser votre séjour. Bien entendu notre équipe de bénévoles est disponible pour répondre à vos interrogations.*

*Je vous souhaite un bon séjour sur l'Île du large, soyez sûr que c'est une expérience qui vous laissera des souvenirs impérissables.*

Christian Dromard

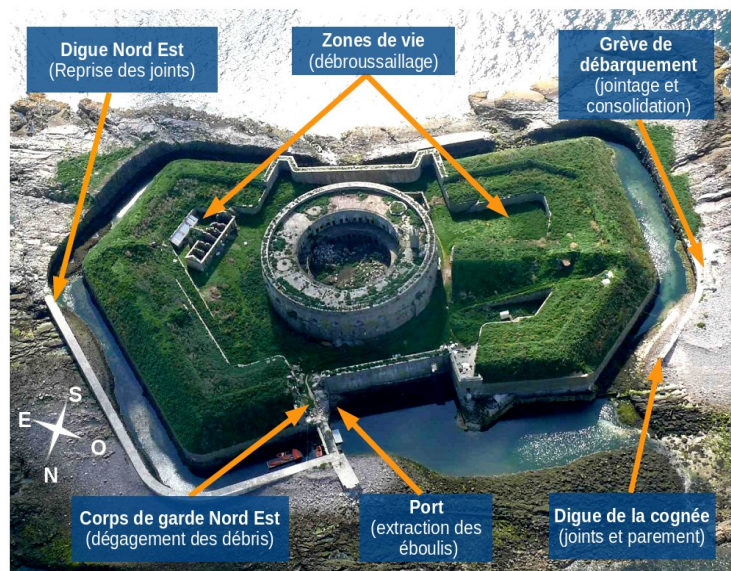
## Le site : les îles Saint Marcouf



Les chantiers se déroulent sur l'île du large Saint Marcouf. Cette île est située à 7 km de la côte, dans le Cotentin. Juste à côté de l'Île du large se situe l'île de terre, qui est une réserve ornithologique complètement interdite au public. L'île du large a été fortifiée par Napoléon 1<sup>er</sup> à partir de 1803 pour lutter contre la présence maritime des Anglais. Les fortifications ont été modifiées à plusieurs reprises, notamment par Napoléon III, puis ont servi de poste de communication par sémaphore et télégraphe avant d'être complètement abandonnées. C'est la première terre de France métropolitaine qui a été libérée au petit matin du 6 juin 1944. Face à l'abandon de l'île et sa dégradation croissante, une poignée de passionnés a fondé une association qui intervient depuis 2009 après une longue phase pour obtenir les autorisations administratives. Le

projet vise à reconstruire les fortifications et permettre la réouverture au public de ce lieu.

## Les travaux 2016



Le programme 2016 est donné à titre indicatif, il s'intègre dans une programmation sur 15 ans qui est réajustée chaque année en fonction des résultats, des ressources et des financements disponibles.

Cette année, après le classement à l'inventaire des monuments historiques et en accord avec les services de l'État, les travaux confiés aux bénévoles seront concentrés sur les digues et le déblaiement d'éboulis du corps de garde et dans le port, étapes indispensables à la poursuite des opérations suivantes.

Des opérations de reprise de joints auront lieu sur une bonne partie des digues, ainsi que des opérations de sécurisation des maçonneries.

## L'organisation générale des chantiers

### Planning des chantiers 2016

semaine	Dates
31	Du 1 au 6 août
32	Du 8 au 13 août
33	Du 15 au 20 août
34	Du 22 au 27 août
35	Du 29 août au 3 sept
36	Du 5 au 10 septembre (*)
37	Du 12 au 17 septembre (*)
38	Du 19 au 24 septembre (*)
39	Du 26 au 30 septembre (*)

\* Sous réserve d'effectif suffisant  
Consultez la disponibilité pour les semaines de chantier sur le site internet de l'association

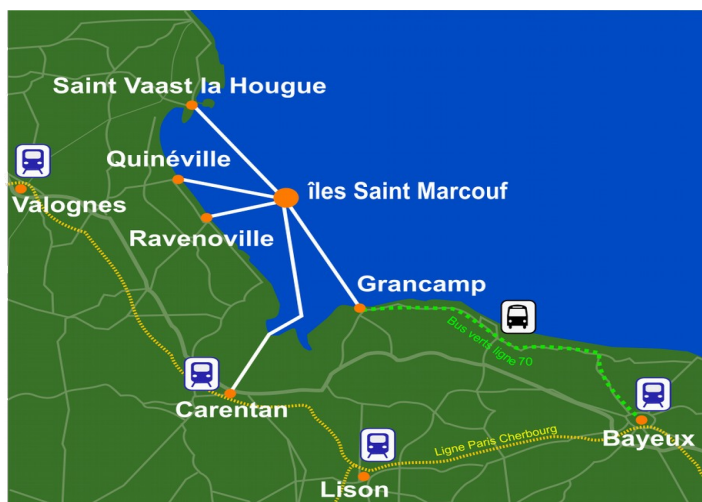
Chaque chantier dure 5 jours, du lundi matin au samedi midi, incluant les transports, qui dépendent de l'horaire des marées et de la météo. Il y a donc environ 4 jours pleinement consacrés aux travaux. La programmation a lieu à partir de mars, nous constituons des groupes d'une quinzaine de personnes en fonction des demandes sur les semaines disponibles. Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée, et ne sont validées qu'une fois les différents frais réglés. Les bénévoles sont encadrés par un responsable de chantier qui assure la partie technique et en principe par un responsable logistique, qui s'attache à l'organisation de la vie quotidienne. Le transport des bénévoles sur l'île est assuré par l'association, via un réseau de capitaines convoyeurs eux aussi bénévoles. Les travaux à réaliser sont programmés dans le cadre d'une planification globale de la réhabilitation de l'île sur plusieurs

années.

En tant que bénévole, vous interviendrez sur la partie vie quotidienne, et sur les travaux, en fonction de vos savoirs-faire et aptitudes.

## Le transport

Pour rejoindre l'île, l'acheminement est assuré depuis la côte par des bateaux appartenant à des membres de l'association ou des convoyeurs bénévoles. Vous serez contacté quelques jours avant le départ pour vous indiquer les lieux et heures de rendez-vous.



Le départ a lieu depuis un port (Carentan, Grancamp-Maisy, Quinéville, ou Saint Vaast la Hougue), ou bien depuis la plage, (Ravenoville) en fonction des horaires de marée et de la météo. Il est susceptible d'être annulé au dernier moment si les conditions de sécurité ne sont pas remplies du fait de la météo. Si le départ est différé et que vous êtes déjà arrivé sur place, nous pouvons organiser un hébergement de dépannage. Attention prévoir que vous êtes susceptibles de vous mouiller les pieds à l'embarquement ou au débarquement sur l'île selon les conditions. Pensez à protéger vos bagages par des sacs plastiques imperméables et suffisamment solides. Si vous êtes sujet au mal de mer, prévenez vos convoyeurs et prenez vos précautions.

## L'hébergement



Si vous avez l'habitude du camping et des campements, il y a peu de différence avec ce que vous pratiquez déjà. Si vous n'en n'avez pas l'habitude, suivez les indications de la liste des fournitures. Les tentes sont installées sur une zone plate et couverte d'herbe relativement abritée du vent et bien exposée au soleil.

Les sanitaires sont regroupées dans un petit bâtiment en cours d'aménagement : 2 toilettes sèches et 4 cabines de douche. Les douches sont prises au moyen de pulvérisateurs de camping, avec de l'eau chaude en quantité limitée.

## Les repas



Chaque chantier rassemble une quinzaine de personnes, qu'il faut nourrir durant 5 jours. L'approvisionnement est acheminé soit au retour du groupe précédent, soit au départ. Les repas sont préparés et consommés dans la poudrière, qui dispose d'éclairage, et d'une cuisinière. Ils peuvent également être pris à l'extérieur selon la météo. Chacun participe aux tâches de préparation des repas selon l'organisation définie collectivement avec le responsable logistique. La réputation de nos chefs cuisiniers n'est d'ailleurs plus à faire, et la bonne humeur accompagne les bons petits plats. Cette année nous envisageons d'équiper la cuisine d'un réfrigérateur alimenté par des panneaux solaires.

## Le travail sur le chantier



Les chantiers nécessitent divers types de compétences, plus ou moins techniques, du simple ramassage ou transport de pierres à des tâches plus techniques de maçonnerie à la chaux. Les tâches sont distribuées par le responsable travaux en fonction des besoins et des compétences. La journée de travail débute à 9 h et s'achève vers 17 h, avec une pause repas le midi et des pauses café dans la matinée et l'après midi. L'outillage est constitué d'outils à main (pelles, truelles, pioches, brouettes, palan, etc), et thermique ou électrique (bétonnière, aspirateur pour les joints, treuil, perforateur etc). Les gants et casques de protection et les lunettes de protection sont fournis, mais pas les chaussures et vêtements de travail.

## Les loisirs



En dehors des temps consacrés aux tâches collectives, les participants peuvent profiter de leur temps libre pour diverses activités : pêche, musique, lecture, volley, kayak (dans le port)... Attention, la pêche est soumise à une réglementation sur les dates, tailles et espèces qui peuvent être pêchées. Les pratiques religieuses sont acceptées dans la mesure où elles n'interfèrent pas avec la vie du groupe et le déroulement des chantiers.

## Liste indicative de matériel à emporter

**Voyage** : sac à dos solide (pas de valise ou de sac de ville !), protection imperméable du sac à dos pour les traversées (emballer dans un sac poubelle par exemple)

**Hébergement** : Tente, piquets solides, Matelas ou lit pliant, sac de couchage, bâche plastique, cordelette, sacs plastiques

**Toilette / santé** : shampoing non polluant (ou shampoing compatible eau de mer), boules Quies pour des petits matins tranquilles sans cris de goélands, sac pour douche solaire, pansements pour ampoules, antihistaminiques si vous êtes allergiques (insectes), crème apaisante contre les piqûres d'insectes, crème solaire (le soleil atteint l'indice UV de 6 par beau temps)

**Vêtements** : chaussures de sécurité ou renforcées, vêtements solides ne craignant ni la chaux ni les taches. Ciré ou Kway en cas de pluie et pour les traversées. Maillot de bain pour des baignades rafraîchissantes dans l'eau du port. Pour l'entretien du linge, vous pouvez effectuer un lavage à la main et faire sécher votre linge au soleil et au vent... + vêtements chauds pour les soirées !!

**Autres** : Lampe de poche, canif

**Loisirs** : Livres (il y en a quelques uns sur l'île), jeux de cartes, téléphone portable (couverture des opérateurs : Orange : +-, SFR : +-, Bouygues : ++), appareil photo, canne à pêche, instruments de musique (à vos risques et périls).

## Santé, sécurité et assurances

Nous disposons sur place de matériel de secourisme et d'une radio VHF. Les services de sécurité (CROSS) sont informés chaque semaine de la composition des chantiers et des coordonnées des responsables. Il est important de noter qu'en cas de problème de santé ou d'accident, vous serez évacué, soit par la mer, soit en hélicoptère selon les conditions et la gravité du problème. La participation aux chantiers implique obligatoirement le respect des consignes de sécurité données par les responsables de l'association. Le responsable du chantier est chargé de faire respecter les consignes de sécurité qui figurent dans un règlement de chantier. Lors de votre arrivée sur l'île, une visite guidée et un briefing de sécurité vous permettront d'intégrer ces règles.

Vérifiez auprès de votre assureur que vos polices d'assurance responsabilité civile individuelle couvrent bien les risques de votre participation au chantier y compris les frais éventuels d'évacuation sanitaire (assurance type Europe Assistance). Les activités du chantier sont couvertes par la police d'assurance de l'association. Observations : pensez à amener vos médicaments et ordonnances. Et surtout : n'oubliez pas que les conditions de vie sur l'île sont vraiment rustiques, il est indispensable d'être en forme avant de partir.

## Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur le site internet de l'association, ou via Rempart. L'inscription est ouverte aux individuels, et aux groupes (scouts, organismes...). Les participants doivent être majeurs ou sous la responsabilité d'un majeur (nous contacter directement dans ce cas).

**Participation aux frais** : adhésion (20 € une fois pour l'année) + 70 € incluant le transport sur l'île et l'alimentation. La participation est ramenée à 60 € pour un deuxième séjour la même année.

**Adhérents** : Un formulaire d'inscription en ligne est disponible sur le site de l'association à la rubrique Les travaux / Inscriptions aux chantiers. Une fois renseigné, votre candidature est enregistrée et vous êtes recontacté pour vous proposer une ou plusieurs dates de chantier. A partir de ce moment, vous devez régler votre participation au minimum un mois avant le départ. Les candidatures qui ne peuvent être satisfaites sont mises en liste d'attente. Les inscriptions ne sont validées qu'après réception du dossier comportant les éléments demandés et le règlement.

**Rempart** : Pour les inscriptions via rempart, utilisez les formulaires disponibles sur le site Rempart, elles nous sont ensuite communiquées.

## Contacts

Site internet : [www.ilesaintmarcour.com](http://www.ilesaintmarcour.com)

**Contact association** : Hugues Dupuy : [hugdupuy@yahoo.fr](mailto:hugdupuy@yahoo.fr) 06 61 16 21 79

**Inscriptions** : Christophe Lhardy [christophe.lhardy@laposte.net](mailto:christophe.lhardy@laposte.net) 06 32 63 00 09 (après 19 h)

**Renseignement techniques sur les chantiers** : Patrice Berton, responsable chantiers [patrice.berton@aliceadsl.fr](mailto:patrice.berton@aliceadsl.fr) 06 37 36 63 92